

Questions orales

M. Lang: Nous avons l'intention d'obtenir les renseignements voulus et de rendre la loi aussi efficace que possible.

M. Stanfield: J'aimerais que le ministre réponde franchement à une très simple question. A-t-il l'intention d'agir, compte tenu des événements? Autrement dit, s'il y a eu des infractions à la loi, le ministre a-t-il l'intention d'intenter des poursuites ou le gouvernement tente-t-il de faire respecter la loi de quelque autre manière?

M. Lang: J'aurais presque pu répondre tout simplement par «oui» à la première partie de la question précédente, mais c'est parce que le chef de l'opposition y a ajouté une seconde partie contradictoire à laquelle je ne pouvais certes pas répondre en même temps que j'ai répondu comme je l'ai fait. Nous avons évidemment l'intention de veiller au respect de la loi. Il se peut que le recours à des injonctions soit pour le moment la meilleure méthode. Sans doute y a-t-il lieu de se demander si la preuve est suffisante pour instituer d'autres procédures, et comme toujours c'est la preuve disponible qui détermine la voie que nous empruntons.

* * *

L'AGRICULTURE

LES GRAINS FOURRAGERS—L'AMENUISEMENT DES STOCKS AU QUÉBEC—LES MESURES GOUVERNEMENTALES ENVISAGÉES

M. John A. Fraser (Vancouver-Sud): J'ai une question supplémentaire à poser au ministre de la Justice. Étant donné la réponse incertaine obtenue hier du ministre, est-il en mesure aujourd'hui de dire à la Chambre si les agriculteurs du Québec obtiennent suffisamment de grains fourragers et pendant combien de temps encore les approvisionnements suffiront-ils?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Selon les renseignements que j'ai obtenus, monsieur l'Orateur, les agriculteurs s'approvisionnent actuellement à Montréal et à Québec.

M. Fraser: J'ai une question supplémentaire à poser au ministre de l'Agriculture, au ministre de la Justice ou au ministre du Travail. Dans l'éventualité où les débardeurs continueraient à refuser d'obtempérer à la mesure législative ordonnant leur retour au travail, que ferait le gouvernement pour assurer les livraisons nécessaires de grains?

M. Whelan: Monsieur l'Orateur, nous avons dit que nous ferions de notre mieux en pareil cas, et nous l'avons fait. Pour autant que je sache, aucune bête ou volaille n'a été privée de manger pendant cette période pénible.

● (1410)

M. Fraser: Monsieur l'Orateur, il s'agit de savoir quels sont les projets du ministre dans l'éventualité où les débardeurs ne retourneraient pas au travail?

M. Whelan: Monsieur l'Orateur, si nous annonçons nos projets maintenant, ils ne serviraient pas à grand-chose le temps venu d'y recourir.

[M. Stanfield.]

LE LOGEMENT

LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT QUANT À UNE RÉDUCTION DES TAUX HYPOTHÉCAIRES—DEMANDE D'EXPOSÉ DES PROJETS MINISTÉRIELS POUR UNE RELANCE DE LA CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des Affaires urbaines. Comme Radio-Canada déclarait ce matin à la radio que le ministre a fait une colère en apprenant qu'une autre société prêteuse de Toronto a haussé son taux hypothécaire de un pour cent, et comme le ministre prétend être en colère relativement aux taux hypothécaires depuis août dernier alors qu'il était nommé ministre, dirait-il à la Chambre quand le gouvernement annoncera une mesure législative ou une action concrète pour forcer une réduction immédiate des taux hypothécaires?

L'hon. Barney Danson (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Monsieur l'Orateur, le député sait sûrement que plusieurs mesures législatives sont déjà en vigueur qui aident les gens, surtout les groupes de gagnepetit, à faire face au problème du logement; le programme d'aide pour l'acquisition d'une maison remporte actuellement un succès sans précédent. Il sert à réduire les intérêts des particuliers à revenu modeste. Ce n'est pas moi qui fixe les taux d'intérêt, monsieur l'Orateur; par contre, nous y réagissons en prévoyant des versements directs d'intérêt modique ou des subventions, ce que nous continuons de faire.

M. Broadbent: J'ai une question supplémentaire. Les subventions n'aident pas la majorité des Canadiens. Je demanderais au ministre d'en tenir compte dans sa réponse à ma question. Il a déclaré à la Chambre hier que, quand il a de nouveaux programmes à annoncer, il le fait à la Chambre. Alors même qu'il nous disait cela, son secrétaire parlementaire, à l'occasion d'un discours en Colombie-Britannique, a déclaré qu'on projetait de nouveaux programmes. Voici ma question au ministre: quels sont ces nouveaux programmes et quand pouvons-nous espérer qu'on en annonce les détails à la Chambre?

M. Danson: Monsieur l'Orateur, aussitôt que je le pourrai, j'annoncerai tout nouveau programme. Je dois encore consulter certains de mes homologues provinciaux non pas au sujet de nouveaux programmes, mais pour renforcer ceux qui remportent déjà beaucoup de succès.

M. Broadbent: Cela ne devrait pas comporter de nombreux programmes, monsieur l'Orateur. Ma dernière question supplémentaire porte sur le chômage dans l'industrie du bâtiment au Canada. Étant donné que 25 p. 100 des gens normalement employés dans la construction sont en chômage en ce moment, le ministre voudrait-il faire en sorte que ces nouveaux programmes permettent de doubler le nombre d'unités d'habitation envisagées à l'origine pour 1975 et de fixer l'objectif à 400,000 unités au minimum au lieu de 210,000?

M. Danson: Comme je le disais hier, monsieur l'Orateur, nous, de ce côté-ci de la Chambre, nous voyons les choses de façon réaliste. Nous ne voudrions pas nous borner à 400,000 unités, comme nous l'a demandé le député hier, mais il faut tenir compte de certains éléments, notamment des possibilités de l'économie et de l'industrie. Si nous lançons un programme comme celui que propose le député, il y aurait une poussée inflationniste incontrôlable. Néanmoins, je suis fort conscient des répercussions